

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ SÉLECTIVITÉ / FILIATION À 3 NIVEAUX



N° D13/13 comprend : 1 page

Depuis le 03/11/2013

Nous déclarons que dans le cas d'un schéma de liaison à la terre TT :

- lors de la coordination de plusieurs appareils de protection en série comme définis dans le tableau ci-dessous,
  - en présence d'une valeur d'I<sub>cc</sub> jusqu'à 20 kA,
- nous pouvons garantir :

1. **La sélectivité totale** entre l'appareil de niveau 1 et les appareils de niveau 2,
2. **un I<sub>cc</sub> renforcé par filiation supérieur à 20 kA** pour les appareils du niveau 2 et du niveau 3.

		APPAREILS DE PROTECTION			
NIVEAU 1 Tête de coffret ou d'armoire	Jeux de barres ou répartiteur ou peigne vertical VX <sup>3</sup> 	DPX <sup>3</sup> 160/250 25/36 kA avec ou sans différentiel 	ou	DPX <sup>3</sup> 250/630 25/36 kA avec ou sans différentiel associé 	DPX <sup>3</sup> 250/630 25/36 kA avec ou sans différentiel associé 
		NIVEAU 2 Têtes de groupes	Disjoncteur DX <sup>3</sup> 6000 - 10 kA 	Disjoncteur différentiel DX <sup>3</sup> 6000 - 10 kA 	Interrupteur différentiel DX <sup>3</sup> (1) 
NIVEAU 3 Départs	Peigne horizontal HX <sup>3</sup> 	Disjoncteurs ou disjoncteurs différentiels DNX <sup>3</sup> ou DX <sup>3</sup> 4500 - 6 kA et 6000 - 10 kA Ph+N, 3P, 4P 			
		Exemple avec VX <sup>3</sup>			

Ces résultats sont garantis uniquement avec l'utilisation des peignes HX<sup>3</sup> optimisés unipolaires ou tétrapolaires entre les têtes de groupes et les départs (réf. : 404926, 404928, 404937, 405200, 405201, 405202).

**Thierry DESTRUEL**

Responsable Marketing « produits modulaires »

(1) La protection thermique de l'interrupteur différentiel doit être assurée soit par l'appareil amont soit par les appareils aval.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Toute reproduction partielle ou toutes insertions de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel de LEGRAND. Ce document résulte d'essais effectués sur un échantillon. Il ne préjuge pas de la conformité des produits fabriqués à l'objet essayé.  
This document shall not be reproduced, except in full, without the written approval of LEGRAND. This document contains results related only to the items tested. It does not imply the conformity of the whole production to the items tested.